

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 12 juin 2026

TABLE DES MATIÈRES

SOINS VIRTUELS

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

CLINIQUES DE SOINS COLLABORATIFS

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

SERVICES VÉTÉRINAIRES

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PERSONNES ÂGÉES

L'hon. M^{me} Boudreau

M. Savoie

L'hon. M^{me} Boudreau

M. Savoie

L'hon. M^{me} Boudreau

M. Savoie

L'hon. M. Gauvin

L'hon. M. Gauvin

M. Savoie

SANTÉ MENTALE

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Savoie

GAZ NATUREL

L'hon. M. Herron

M. Savoie

L'hon. M. Randall

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Herron

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt



[Original]

SOINS VIRTUELS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour.

[Traduction]

Madame la présidente, hier, j'ai écouté avec intérêt l'entrevue menée auprès de notre député de Woodstock-Hartland, le porte-parole de l'opposition en matière de Santé. Des parlementaires du côté de l'opposition officielle se sont prononcés au nom des gens du Nouveau-Brunswick qui s'inquiètent, à juste titre, de la transition vers Foundever entreprise par le gouvernement Holt. Le député demande aux gens de lui communiquer et de communiquer à la première ministre leur expérience avec Foundever. Je sais que la première ministre verra les réponses parce qu'elle consulte discrètement la page Facebook du député de Woodstock-Hartland. Lorsque la situation dérapera, et nous savons que cela se produira, qu'aura à dire la première ministre aux gens qu'elle a laissés tomber en ce qui concerne leurs soins de santé virtuels? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Écoutez, après les six années de négligence dont a fait l'objet le système de soins de santé de la province, notre gouvernement a accordé à celui-ci la priorité afin que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès en temps opportun aux soins dont ils ont besoin dans leur collectivité et que ces soins soient fournis par la bonne personne. Voilà pourquoi, en partenariat avec les gens qui fournissent des soins de santé virtuels au Nouveau-Brunswick, nous avons lancé une demande de propositions pour améliorer le service. Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'un accès aux soins.

La demande de propositions a suscité des offres concurrentielles de 11 compagnies différentes, et cela nous a donné l'occasion de lancer Soins virtuels NB. Cela améliorera les soins virtuels au Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick pourront obtenir un rendez-vous au lieu de devoir attendre un après-midi pour recevoir des soins, et les gens seront orientés vers les soins dont ils ont besoin, que ce soit auprès d'un conseiller, d'un membre du personnel infirmier praticien ou d'une autre personne. Il s'agit d'une solution intégrée qui se traduira par de meilleurs soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce qui anime le gouvernement actuel au quotidien — la volonté de veiller à ce que tous les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à un professionnel de la santé dans la province. Merci.

[Original]

CLINIQUES DE SOINS COLLABORATIFS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

C'est aujourd'hui la dernière journée de la session avant que le gouvernement actuel s'enfuit et se cache pour l'été. Toutefois, hier a été une très mauvaise journée pour le gouvernement, compte tenu de la réduction de 13 points de la cote d'approbation de la première ministre. Elle a l'habitude de ne pas prendre la parole pendant la période des questions, mais faire l'objet de la plus forte perte de popularité du Canada devrait la pousser à agir. Elle doit avoir eu beaucoup de frustration refoulée en raison de cette perte, car, lorsque la députée de Sainte-Croix a exprimé ses préoccupations quant au fait que la clinique de soins collaboratifs annoncée par le gouvernement Holt n'avait pas encore ouvert, la première ministre a levé le masque. Lorsque son microphone était désactivé, elle a lancé une raillerie : Aimeriez-vous la perdre?

Voilà la première ministre vengeresse dont nous parlons depuis quelques semaines. La première ministre a beaucoup parlé de satisfaire des attentes plus élevées. La première ministre croit-elle que menacer d'enlever une clinique de soins collaboratifs de la circonscription d'une députée dûment élue à l'Assemblée législative, députée qui a le droit de remettre en question les actions du gouvernement, était la bonne chose à faire? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vais répéter ce que j'ai dit hier. J'ai été étonnée d'entendre que la députée d'en face ne voulait pas de clinique de soins collaboratifs dans sa circonscription et qu'elle ne voulait pas constater les progrès que nous faisons quant à l'établissement d'une nouvelle clinique, dans un nouvel édifice, et au recrutement de nouveaux professionnels de la santé, alors que tous les gens du Nouveau-Brunswick, de tous les coins de notre province, demandent des services et de l'aide.

Notre gouvernement travaille d'arrache-pied au maintien en poste de nos médecins et de notre personnel infirmier. Il a signé de nouveaux contrats qui reconnaissent la valeur et l'importance de leur travail. Il y a eu la plus grande augmentation du nombre de professionnels de la santé de l'histoire. Davantage d'infirmières et de médecins ont été recrutés. Un total de 468 nouvelles infirmières ont été recrutées, au-delà du nombre de membres du personnel qui ont pris leur retraite, et le recrutement découle du respect que leur témoigne notre gouvernement.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Des régions de la province demandent davantage de médecins et d'infirmières, et si certains parlementaires du côté de l'opposition ne les veulent pas, nous les enverrons...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

La première ministre vient de recevoir son bulletin et elle affiche la baisse la plus marquée du pays. Ses actions avant la période des questions d'hier montrent pourquoi la patience des gens du Nouveau-Brunswick est à bout. Ils savent maintenant qui elle est.

La clinique de soins collaboratifs de Sainte-Croix a été annoncée le 25 novembre 2025. On avait annoncé qu'elle ouvrirait au printemps 2026. La date a maintenant été reportée. Rien ne se passe sur les lieux en ce moment. Il n'y a aucun travailleur ni aucune cloison sèche. Il n'y a rien. L'endroit est aussi désert qu'il ne l'a jamais été.

La première ministre vengeresse, qui n'est pas disposée à gouverner, a maintenant menacé d'annuler l'ouverture de la clinique. La première ministre s'engagera-t-elle envers les gens de Sainte-Croix à veiller, malgré son emportement immature d'hier, à ce que l'ouverture de la clinique ne soit pas annulée? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement entend certainement ce qu'ont à dire les gens du Nouveau-Brunswick qui veulent voir une clinique dans leur collectivité. Voilà pourquoi nous avons agi à un rythme record pour assurer le lancement de 16 cliniques dans les 18 premiers mois de notre mandat.

Je suis ravie de dire aux gens de St. Stephen que, même si leur députée s'oppose à la situation, notre gouvernement s'engage à assurer l'ouverture de la clinique. Nous avons des plans en place concernant les rénovations. Le travail de préparation des locaux a été défini. Ce sera une toute nouvelle clinique dotée de nouveaux professionnels de la santé qui ont été recrutés pour la région.

La municipalité de St. Stephen a été un excellent partenaire dans le cadre des travaux. Les gens de la région nous ont fourni une aide en matière de recrutement, et nous travaillons en étroite collaboration avec eux. Cette collaboration est très importante, et nous n'avons pas vu une telle chose dans le passé. Après six années de négligence des relations dans le système de santé, notre gouvernement travaille avec des dirigeants communautaires et des gens du secteur immobilier à assurer l'ouverture des cliniques et le recrutement de personnel pour servir les gens...

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Le 25 novembre 2025, l'ouverture de la clinique de soins collaboratifs de St. Stephen a été annoncée. Lors d'une entrevue tenue le même jour, la première ministre a dit que la clinique ouvrirait au début de 2026.

« Nous signerons le bail, nous ferons faire les rénovations et nous doterons la clinique en personnel avant la fin de l'hiver », a déclaré M^{me} Holt.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi elle avait annoncé l'ouverture de la clinique avant que celle-ci soit prête, M^{me} Holt a dit que c'était pour rassurer la population. [Traduction.]

Le début de 2026 est passé, mais rien — rien — n'a été fait ; la députée de Sainte-Croix, qui fait preuve de beaucoup de diligence, a creusé pour obtenir les renseignements les plus à jour. Elle a découvert que la première journée d'accueil des patients était prévue pour la mi-janvier 2027.

Nous avons vu une grande annonce, mais la première ministre, qui fait preuve d'une transparence radicale, n'a pas voulu faire le point et préciser que la clinique ouvrira maintenant ses portes à la mi-janvier 2027. Hier, il n'y avait toujours aucun travail en cours. La première ministre a ensuite menacé la députée de Sainte-Croix d'annuler l'ouverture de la clinique. La première ministre demanderait-elle aux gens de Sainte-Croix s'ils trouvent sa menace d'annuler l'ouverture de la clinique rassurante?

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je comprends que l'on veuille voir des choses avancer, et c'est aussi ce que je veux. Je veux peut-être plus que n'importe qui d'autre dans la province voir les choses avancer beaucoup plus rapidement. Voilà pourquoi nous étions là...

Je veux dire aux gens de la région de St. Stephen que nous avons encore ajouté des professionnels de la santé. Nous avons retiré des personnes de la liste d'attente grâce aux nouvelles ressources que nous avons mises en place dans l'espace où l'on est vraiment à l'étroit. Nous pouvons toutefois servir de plus en plus de personnes aujourd'hui. Nous voyons donc une amélioration des services fournis aux gens de la région.

Nous insisterons pour que des rénovations soient faites dans le nouvel espace que notre gouvernement a choisi. Après six ans d'inaction dans le coin de St. Stephen, notre gouvernement a ajouté des professionnels de la santé, a retiré des gens de la liste d'attente et a choisi une nouvelle clinique. Nous ferons de notre mieux aussi vite que possible afin que la clinique puisse ouvrir ses portes pour servir les gens de la région.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Voilà des fermetures teintées de vengeance politique et, maintenant, des menaces directes de la première ministre contre la députée de Sainte-Croix, sans oublier les personnes de Sainte-Croix. Je l'ai dit et je le répète : Les parlementaires du côté du gouvernement actuel fournissent les arguments les plus convaincants et les plus solides pour montrer qu'ils ne devraient pas être au pouvoir. La première ministre perd la confiance des gens du Nouveau-Brunswick. Échangerait-elle sa baisse de 13 points dans les sondages contre un plateau de hotdogs à 18 \$? Voilà pourquoi sa popularité chute plus rapidement qu'un excédent se transforme en déficit dans un budget libéral. Ses propres actions font diminuer sa popularité et la confiance des gens en elle et en son gouvernement. Qu'en est-il maintenant des sentiments et des émotions, Madame la première ministre? Personne ne se soucie de vos sentiments. Les gens veulent simplement que leur première ministre ne soit pas animée d'un esprit de vengeance assez fort pour annuler impétueusement des soins de santé dans leur région. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vais rappeler aux gens d'en face que, en 2022, ils se sont engagés envers les gens de Sainte-Croix à construire une clinique. Ils sont ensuite demeurés au pouvoir pendant quatre ans, mais aucun progrès n'a été réalisé.

Nous sommes au pouvoir depuis 18 mois et nous avons ajouté, dans la région, des professionnels de la santé et retiré des personnes de la liste. En collaboration avec la municipalité, nous avons obtenu un bail, et l'endroit est idéal. Les rénovations sont en cours pour que les lieux soient aménagés et que l'on puisse servir les gens. Moins de deux ans se sont écoulés depuis le début de notre mandat, et la région de St. Stephen et de Sainte-Croix obtiendra la clinique que les parlementaires d'en face ont promise il y a plus de quatre ans. Notre gouvernement agit et prend des mesures pour améliorer les soins de santé dans la province. Nous y travaillons en collaboration avec le personnel infirmier praticien et les médecins. Nous avons conclu des contrats équitables avec chaque syndicat avec lequel nous entretenons des liens. Nous ne nous arrêterons pas là. Parfois, il faut plus de temps que nous l'avions espéré pour mener une tâche à bien, mais il y a des mesures de reddition de comptes transparentes en place pour les gens du Nouveau-Brunswick. De plus, nous...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Faire des annonces, ce n'est pas agir, Madame la présidente.

SERVICES VETERINAIRES

Madame la présidente, en ce qui concerne l'élimination dévastatrice des services de laboratoire et des services vétérinaires provinciaux, j'ai dit qu'il s'agissait d'un calcul



Questions orales

politique de la première ministre. Il n'y a simplement pas assez d'agriculteurs pour changer sa situation sur le plan électoral. Or, vu la baisse de 13 points de sa cote de popularité, soit la plus forte baisse du pays, ses calculs étaient manifestement inexacts. Toutefois, il y a de l'espoir pour la première ministre à l'esprit calculateur. Elle pourrait repasser l'examen et tenter d'améliorer ses résultats. Elle pourrait encore renoncer à l'élimination des services de laboratoire vétérinaire et des services vétérinaires provinciaux et tenter d'enrayer le déclin dans les sondages de sa cote de popularité. La première ministre renoncera-t-elle à l'élimination désastreuse des services de laboratoire et des services vétérinaires provinciaux et fera-t-elle enfin ce qui s'impose pour les personnes dont elle ne se souciait guère avant la publication du sondage? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement accorde une importance considérable au secteur agricole du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi, en fait, pour la première fois après six années de négligence, nous réalisons des investissements dans le secteur agricole. La nouvelle stratégie de croissance agricole a été élaborée en partenariat avec l'alliance, et des millions de dollars seront investis dans la croissance de ce secteur.

Je ne sais pas combien de fois je l'ai déjà dit à la Chambre, mais je vais répéter que les laboratoires vétérinaires provinciaux ne ferment pas. Nos pathologistes demeurent en poste. Nous continuerons d'offrir les importants services de diagnostic, de vaccination et de prévention des maladies et nous continuerons de veiller à assurer la sécurité alimentaire dans la province. Un travail important y est réalisé. Nous travaillons aussi à assurer une transition harmonieuse des services vétérinaires financés par des fonds publics à des services gérés par le secteur privé, lequel se réjouit vraiment à la perspective de fournir des services novateurs et améliorés au secteur agricole au Nouveau-Brunswick et à tous les gens qui aiment les animaux et veulent que l'accès soit offert dès le 1^{er} avril.

Si nous nous penchons sur le rendement, soulignons que notre gouvernement a fait ce qu'aucun autre gouvernement n'a fait avant lui. Nous avons mis en oeuvre des mesures pour la population, communiqué de nouveaux renseignements sur notre rendement...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Oui, et les manifestations sont des célébrations, Madame la présidente.

PERSONNES ÂGÉES

Les gens du Nouveau-Brunswick ont rapporté que, en 2025, leur situation s'était détériorée par rapport à 2024. Voilà l'impression des gens, même si le gouvernement crie victoire en ce qui a trait à l'abordabilité. Le gouvernement Holt a lancé l'idée de réaliser dans les services publics des compressions de 10 % à 15 %. Rien n'a été fait. Il n'y a pas eu de compressions. Le gouvernement vient de faire augmenter le coût de la vie pour les gens du Nouveau-Brunswick. Tout le monde sait que le Nouveau-Brunswick connaît une crise de l'abordabilité.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le gouvernement actuel a déjà brisé la confiance des personnes âgées. Il est revenu sur sa promesse concernant l'allocation vestimentaire et de menues dépenses. Il n'augmente pas le nombre d'heures de soins directs, et maintenant, un mois seulement avant le changement et à un moment où les familles ne sont pas du tout en mesure de composer avec une augmentation des coûts, nous apprenons que le gouvernement augmentera considérablement les coûts pour les familles dont un proche habite en foyer de soins. Voilà qui fait beaucoup penser à la ponction des actifs des personnes âgées effectuée par Brian Gallant. Nous savons que la première ministre travaillait pour le Cabinet de Brian Gallant lorsqu'il a pris la mesure. La première ministre a-t-elle appris de son mentor comment s'en prendre aux actifs des personnes âgées? Quand la première ministre arrêtera-t-elle de s'en prendre à nos personnes âgées et de s'attaquer aux personnes les plus vulnérables...

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. C'est avec un grand plaisir que je prends la parole à la Chambre ce matin justement pour aborder la question du député. Je veux certainement préciser que l'augmentation n'aura aucune incidence sur les clients dont les revenus correspondent aux tranches les plus faibles, car ils paient déjà la somme maximale. Nous voulons rassurer les gens à cet égard.

Les frais n'ont pas été mis à jour depuis plus d'une décennie. Il s'agit donc d'un travail que nous avons fait. Désormais, nous indexerons tout simplement chaque année la contribution maximale des clients sur l'indice des prix à la consommation du Nouveau-Brunswick. La contribution future des clients s'harmonisera donc davantage avec l'augmentation des coûts des soins résidentiels.

Je veux aussi souligner que, au cours des six années où le gouvernement précédent a été au pouvoir, nous avons constaté beaucoup d'invisibilité de la part des parlementaires qui siègent maintenant du côté de l'opposition. Maintenant, nous voulons rendre visibles les mesures positives et nous voulons soutenir nos personnes âgées à chaque étape de leur vie. Merci beaucoup.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

La hausse est considérable pour les personnes âgées ayant un revenu fixe. Les personnes âgées doivent être protégées contre le gouvernement actuel. Elles doivent être protégées et non exploitées financièrement par leur gouvernement avide d'argent. Le moment choisi ne pourrait pas être pire. Tout coûte plus cher, ce qui pose des difficultés particulières pour les personnes âgées ayant un revenu fixe. Or, le gouvernement ajoutera 110 \$ par mois à la facture des familles de personnes vivant dans un foyer de soins spéciaux. Il ajoutera 126 \$ par mois à la facture des personnes vivant dans un foyer de niveau 3B ou 3G ou dans une



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

résidence de niveau 3 ou 4. Ce sera un ajout de presque 172 \$ pour les familles dont un proche demeure dans un foyer de soins de niveau 3A.

Pourquoi de tels renseignements n'ont-ils pas été publiés dans votre belle stratégie? Pourquoi de tels renseignements n'ont-ils pas été présentés dans une grande annonce spectaculaire? Pourquoi de tels renseignements n'ont-ils pas été mentionnés dans une publication tape-à-l'oeil sur Facebook? C'est parce que le gouvernement sait que c'est mal — c'est mal de s'attaquer aux personnes âgées. Qu'avez-vous à dire pour votre défense, Madame la première ministre? Rappelez-vous, soyez radicalement transparente.

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis reconnaissante d'avoir l'occasion de reprendre la parole pour fournir davantage de renseignements sur la question posée.

À un moment donné, j'ai souligné un mot qui ressemblait un peu à « terreur ». Ce que j'entends, depuis que j'ai été nommée ministre responsable des Aînés — je suis maintenant ministre des Aînés —, c'est que, pendant six ans, un climat de peur et de méfiance a régné dans la province. Les gens se sentaient extrêmement vulnérables. Il n'y avait aucun espace disponible pour amplifier leur voix.

Nous, nous assurons un leadership de transparence et de bienveillance. Il est important de le mentionner, ce matin, à l'Assemblée législative. Notre gouvernement s'engage à renforcer l'accès aux soins de longue durée au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires pour répondre aux besoins urgents de nos personnes âgées au Nouveau-Brunswick. La modification permettra tout simplement d'harmoniser l'abordabilité pour les pensionnaires avec la hausse des coûts liés à la prestation de soins de longue durée. Nous voulons nous assurer de fournir des soins de qualité.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Selon le niveau de soins qu'un proche reçoit, le gouvernement Holt forcera sa famille à payer 1 324 \$, 1 514 \$ ou 2 062 \$ de plus par année pour ses soins. Le gouvernement introduit en douce une augmentation financière importante au pire moment possible et de la pire façon possible.

Lequel de vos ministres a manigancé la hausse? Était-ce vous, Madame la première ministre? Sur qui rejettera-t-on la faute? Qui se fera montrer la porte en raison d'une autre attaque du gouvernement libéral contre les personnes âgées? N'avez-vous pas honte de



Questions orales

tenter d'équilibrer le budget aux dépens de nos personnes âgées? Êtes-vous vraiment à ce point désespérés? Est-ce quelque chose que vous défendrez, cautionnerez ou même célébrerez?

Le gouvernement savait assurément qu'il procéderait ainsi lorsqu'il a publié la stratégie relative aux personnes âgées. La première ministre prendra-t-elle la parole pour nier le tout ou, surtout, prendra-t-elle la parole pour s'excuser et cessera-t-elle de s'attaquer à nos personnes âgées?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Il est tellement intéressant d'entendre tout le discours tenu de l'autre côté de la Chambre, car, pendant six ans — nous le savons —, nos personnes âgées ont été complètement oubliées. Ce sont les gens des collectivités qui me l'ont rapporté. Les personnes âgées, les aidants naturels, les familles, les partenaires, les gens de partout ont constamment donné le même message.

Aujourd'hui, ce que nous avons fait, c'est que nous avons apporté une augmentation qui n'aura pas d'incidence sur les personnes dont les revenus correspondent aux tranches les plus faibles. Nous avons posé un tel regard. Nous avons soutenu un tel regard pour nous assurer que chaque personne âgée puisse avancer en âge en toute dignité.

Je veux aussi souligner l'investissement historique qui a été fait pour nos personnes âgées, un investissement de 993 millions de dollars. Nous avons réussi à changer les choses comme jamais auparavant. Nos personnes âgées sont au centre de chacune de nos décisions, et nous amplifierons leur voix le plus possible.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Le gouvernement actuel a promis d'équilibrer le budget. Il n'a simplement pas précisé que ce serait fait aux dépens de nos personnes âgées vulnérables et de leur famille. Des milliards de dollars ont été dépensés sans donner de résultats, et nous avons une première ministre qui détermine le niveau des investissements directs dans les soins en établissement pour les personnes âgées en fonction des moyens dont dispose le gouvernement. Le gouvernement ne se soucie pas des personnes âgées et de leur famille. Les gestes posés par les gens du gouvernement le rendent parfaitement clair. Les soins coûteront donc de 1 000 \$ à 2 000 \$ de plus chaque année aux familles ayant un proche en établissement et des millions de dollars sont amassés aux dépens des personnes âgées.

Compte tenu d'une baisse de 13 points dans les sondages, la première ministre s'entêtera-t-elle à vouloir bouleverser chaque famille liée à une personne âgée vivant en établissement?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous savons que chaque mesure prise par le gouvernement est basée sur des calculs politiques. La première ministre fera-t-elle la bonne chose et fera-t-elle marche arrière? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci, Madame la présidente. Ce que nous entendons ici aujourd'hui est incroyable.

(Exclamations.)

[Traduction]

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Mesdames et Messieurs les parlementaires. À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Nous entendons de telles déclarations après six ans de négligence envers les personnes âgées. L'ancien gouvernement, pendant son mandat, a dit aux infirmières du Nouveau-Brunswick d'aller travailler en Alberta si elles voulaient de meilleurs salaires. Il a engagé des infirmières d'ailleurs pour les amener ici et les a payées quatre ou cinq fois plus que nos infirmières.

Notre gouvernement a donné des primes de maintien en poste à près de 11 000 infirmières. Combien d'infirmières l'ancien gouvernement a-t-il aidées? Zéro. Voilà. Zéro.

[Traduction]

Reconnaissez la situation. Vous n'avez rien fait. Nous avons une ministre qui parcourt la province. Voilà pourquoi nous avons tant de personnes ici aujourd'hui. Les gens lui sont reconnaissants de son travail. Vous n'avez rien fait pendant six ans. Ne rejetez pas la faute sur nous. Regardez-vous dans le miroir. C'est votre dernier jour. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà qui laisse à désirer, Madame la présidente. Les personnes âgées seraient gênées.

SANTÉ MENTALE

Le gouvernement Holt a promis de nommer un défenseur dans le domaine de la santé mentale et du traitement des dépendances avant le milieu de l'année en cours. Il n'a pas atteint cet objectif. Il a promis de mener la tâche à bien au cours de la session. Encore une fois, il n'a pas tenu promesse. Or, les parlementaires du côté du gouvernement s'attendent à



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ce que tout le monde les croie lorsqu'ils promettent un défenseur pour la session d'automne. Entre-temps, le gouvernement a réussi à créer un poste de défenseur des consommateurs du secteur énergétique que personne n'a demandé et qui coûtera des millions de dollars à mettre en place, alors que des gens restent dans les rues, en situation de dépendance et laissés pour compte par le gouvernement.

Quelles sont les priorités du gouvernement Holt? Un poste de défenseur que personne n'a demandé a été créé très rapidement, mais un autre au sujet duquel l'Assemblée législative a adopté à l'unanimité une motion n'a toujours pas été établi. Le poste de défenseur des consommateurs du secteur énergétique coûtera des millions de dollars. Il comprendra un salaire comparable à celui d'un sous-ministre, huit employés, des bureaux pour les accueillir tous et un plan qui pourrait nécessiter encore plus de bureaux aux quatre coins de la province. Toutefois, les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale et des dépendances attendent toujours. Comment la première ministre peut-elle défendre le manque d'empressement pour le poste de défenseur dans le domaine de la santé mentale et du traitement des dépendances?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je rappellerai aux parlementaires du côté de l'opposition qu'ils ont été au pouvoir pendant six ans. Il y a sept ans — sept ans — que l'Assemblée législative a appuyé à l'unanimité la création d'un poste de défenseur provincial dans le domaine de la santé mentale. Année après année, les parlementaires du côté de l'opposition ont remis la question à plus tard. Nous sommes arrivés au pouvoir il y a 18 mois et nous nous sommes immédiatement mis au travail. Nous tiendrons notre promesse.

Je rappellerai également au député que le député de Riverview a été adjoint spécial d'un ancien ministre de la Santé. Lorsqu'il occupait cette fonction, il aurait pu faire pression sur le ministère pour la création du poste de défenseur.

Nous prenons la question très au sérieux. Nous avons investi 50 millions de dollars additionnels dans le budget de cette année pour le soutien relatif à la santé mentale et au traitement des dépendances. Nous avons de l'argent pour la gestion de cas communautaires et les services d'orientation. Nous avons de l'argent pour les services de santé mentale et de traitement des dépendances. Nous avons 50 lits qui seront disponibles vers la fin de l'été. Nous accomplissons le travail et nous continuerons à obtenir des résultats.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Les chiffres à Moncton illustrent la situation.

GAZ NATUREL

Madame la présidente, le marionnettiste libéral de la première ministre et de ses subordonnés libéraux ici, au Nouveau-Brunswick, a indiqué que le gouvernement fédéral était en faveur de la mise en valeur du gaz naturel au Nouveau-Brunswick. La première



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministre a dit à maintes reprises qu'il n'y avait pas de marché pour le gaz naturel. Tout le monde connaît la vérité à cet égard. Nous avons récemment vu une annonce selon laquelle le gaz naturel est expédié de la Colombie-Britannique jusqu'au canal de Panama, puis vers l'Europe. Cela fait 9 300 milles marins ou environ 17 200 km. On ne déploie pas autant d'efforts et on ne fait pas autant de dépenses relativement à un produit pour lequel il n'y a pas de marché.

Le mentor de la première ministre a instauré un moratoire. Le gouvernement affiche actuellement des déficits record. Le gouvernement actuel a l'occasion de créer des emplois bien rémunérés et de générer beaucoup plus de recettes qu'il ne pourrait le faire en s'appuyant seulement sur sa stratégie minière. La première ministre est-elle d'accord avec son patron du gouvernement fédéral, Dominic LeBlanc, sur le fait que le Nouveau-Brunswick devrait mettre en valeur ses ressources de gaz naturel?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je tiens à souligner quelque chose. Ce qu'il y a essentiellement à retirer de la question, je suppose, c'est que le gouvernement actuel devrait prendre des mesures que le gouvernement précédent aurait lui-même pu prendre dans les six années qu'il a passé au pouvoir.

Nous vivons aujourd'hui un moment décisif au Nouveau-Brunswick. Nous avons une nouvelle Stratégie détaillée sur les minéraux en place, et la nouvelle *Loi sur les ressources minérales* recevra aujourd'hui la sanction royale. Nous faciliterons l'exploitation de nouvelles richesses pour les gens du Nouveau-Brunswick en optimisant le potentiel économique de nos ressources minérales. La sanction, plus tard aujourd'hui, de la nouvelle loi sur les ressources minières constituera un pas dans la bonne direction. Merci beaucoup, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, nous n'avons pas réalisé de dépenses excédentaires de 3 milliards de dollars ; nous n'avons donc pas besoin de recettes additionnelles, mais le gouvernement actuel en a besoin.

Madame la présidente, la province reçoit des transferts fédéraux et des paiements de péréquation provenant de provinces qui, elles, mettent en valeur leurs ressources naturelles. Le gaz naturel présente des possibilités de recettes de plus grande envergure que la mine Sisson à elle seule. La province a connu une perte de 2 200 emplois sous la direction de la première ministre, et l'économie stagne. Les résultats de la première ministre dans les sondages sont en chute libre. Elle échoue à la tâche en ce qui concerne l'abordabilité. Un approvisionnement en gaz naturel local au Nouveau-Brunswick pourrait faire baisser les coûts énergétiques, créer des emplois et contribuer à réduire la dette et le déficit record que le gouvernement a cumulés.

La première ministre se montrera-t-elle à la hauteur de sa promesse d'agir avec audace et de changer le cours de l'histoire du Nouveau-Brunswick en ouvrant la voie à l'industrie du gaz naturel au Nouveau-Brunswick?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, après les six années de négligence qu'a connu la province, notre équipe est arrivée au pouvoir à l'automne 2024 et s'est immédiatement mise à travailler au développement économique. Au cours de la session écoulée, l'opposition officielle a voté contre la mesure visant à améliorer le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, et le tiers parti continue de condamner le développement économique de grande envergure. En même temps, l'opposition officielle comme le tiers parti demandent plus de services, lesquels services dépendent de recettes générées par des projets de développement à grande échelle et de petites entreprises.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Monsieur le député.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Je tiens à rappeler aux parlementaires du côté de l'opposition officielle qu'ils ont voté contre des investissements en agriculture. Ils ont dit « non » aux petites entreprises forestières, aux petites entreprises aquacoles, aux petites entreprises de fabrication, aux architectes, aux ingénieurs et aux artistes. Si nous voulons discuter de moyens de redresser la situation de la province, nous devons, pour dynamiser le développement économique, disposer du soutien de parlementaires de tous les côtés de la Chambre. Il me faut un « oui » de la part de parlementaires de tous les côtés de la Chambre. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Peut-être que les parlementaires du côté du gouvernement devraient se mettre d'accord avec nous et lever le moratoire.

Nous avons demandé maintes et maintes fois à la première ministre pourquoi son gouvernement refusait de puiser dans les ressources de gaz naturel du Nouveau-Brunswick, ce qui réduirait les coûts énergétiques, créerait des emplois et rendrait la province indépendante sur le plan énergétique. C'est toujours le silence radio. Permettez-moi de fournir une réponse là où elle omet de le faire.

Au congrès du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, son propre parti a voté en faveur de l'adoption d'un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation du gaz naturel dans la province. Il n'est pas question d'une pause ni d'un examen. Il s'agit d'une interdiction



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

permanente. Je dirais ceci à la première ministre : Est-ce la raison pour laquelle on opte toujours pour le silence radio comme réponse? Est-ce parce que la décision a déjà été prise dans une salle de congrès, non pas à l'Assemblée législative, et certainement pas non plus avec les gens du Nouveau-Brunswick? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci, Madame la présidente. Je veux revenir sur un élément lié à la première des trois questions. Il y a une entente de vente entre le Canada et l'Allemagne. Les Allemands ont très clairement indiqué qu'ils cherchaient une panoplie d'options d'approvisionnement en gaz naturel. Voilà qui représente des débouchés possibles pour la côte Ouest et qui ouvre aussi la voie à des possibilités sur la côte Est. Je pense que, au lieu de parler d'une possibilité en Colombie-Britannique... Nous souhaitons du succès à nos camarades de la Colombie-Britannique, mais le pipeline n'a pas encore été construit. Il reste encore environ 900 km de tuyaux à poser. Les installations n'existent pas encore. Nous croyons que, si un approvisionnement en gaz naturel vient à être fourni à l'Europe, l'emplacement par défaut devrait se situer là où se trouvent déjà des infrastructures de GNL et de pipeline, soit à Saint John, au Nouveau-Brunswick.

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, il y a des ennuis au paradis. La première ministre fait de la microgestion et a du mal à maîtriser les agissements de tous ses laquais — ah, ses ministres, dis-je. Son ministre des Ressources naturelles a exprimé publiquement son désaccord à l'égard de l'élimination des services de laboratoire vétérinaire provincial et des services vétérinaires provinciaux. Le ministre des Ressources naturelles a dit : Voilà qui est très peu, mais qui causera beaucoup de difficultés.

Nous savons que le ministre est très enthousiaste à l'idée que l'on développe une industrie du gaz naturel ici, au Nouveau-Brunswick. Nous savons aussi que la première ministre microgestionnaire fait régulièrement taire les membres de son parti. La première ministre se défera-t-elle de son ministre des Ressources naturelles en raison de l'appui qu'il a manifesté pour la mise en valeur du gaz naturel ici, au Nouveau-Brunswick? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, je vais commencer par saisir l'occasion de souligner l'ironie dans la question du député qui vient de poser toutes les questions et n'en a laissé aucune aux membres de son équipe. Étant donné qu'il s'agit de la dernière journée où il exerce ses fonctions, nous pouvons faire preuve de compassion à son égard. L'opposition officielle m'a demandé de répondre à toutes les questions. Toutefois, j'ai une



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

équipe incroyable de ministres qui sont tout à fait habilités à prendre la parole et à répondre aux questions, ce qui va à l'encontre de l'argument du député. Voilà une équipe, et c'est ce que les gens du Nouveau-Brunswick veulent. Voilà pourquoi ils ont voté pour le changement. Ils ne voulaient pas qu'une seule personne gère tout depuis le Cabinet du premier ministre. Ils ont choisi une équipe de 31 personnes exceptionnelles du Nouveau-Brunswick qui travaillent sur le terrain et qui ont du coeur.

[*Original*]

Notre équipe incroyable a les gens du Nouveau-Brunswick à coeur. Nous travaillons chaque jour à faire progresser leurs priorités.

[*Traduction*]

Voilà pourquoi la session écoulée est la plus productive de l'histoire du Nouveau-Brunswick, session au cours de laquelle ont été adoptés 27 projets de loi qui amélioreront vraiment la vie des gens.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Merci. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

[*Original*]

La période des questions est terminée. Merci.

